

BUDGET VILLE DE MEYREUIL

Compte administratif

Rapport d'orientations budgétaires

2017 / 2018



2/2 (suite)

REPUBLIQUE FRANCAISE

21130060300084

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
MAIRIE MEYREUIL**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MUNICIPALE AIX ET CAMPAGNE

**SERVICE PUBLIC LOCAL
MAIRIE MEYREUIL**

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : MEYREUIL CIMETIERE

ANNEE 2018

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	66 138,21	66 138,21
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		66 138,21	66 138,21

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)		74 909,61
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 74 909,61	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		74 909,61	74 909,61
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		141 047,82	141 047,82

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général		0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services			0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation			0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	74 909,61		66 138,21	66 138,21	66 138,21
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation			74 909,61	66 138,21	66 138,21	66 138,21
TOTAL		74 909,61	0,00	66 138,21	66 138,21	66 138,21

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

66 138,21

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	74 909,61	0,00	66 138,21	66 138,21	66 138,21
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services			74 909,61	66 138,21	66 138,21	66 138,21
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation			74 909,61	66 138,21	66 138,21	66 138,21
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation				0,00	0,00	0,00
TOTAL		74 909,61	0,00	66 138,21	66 138,21	66 138,21

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

66 138,21

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

66 138,21

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

74 909,61

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

74 909,61

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	4 385,70	0,00	8 771,40	8 771,40	8 771,40
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			4 385,70	8 771,40	8 771,40	8 771,40
45..	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			4 385,70	8 771,40	8 771,40	8 771,40
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	74 909,61		66 138,21	66 138,21	66 138,21
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement			74 909,61	66 138,21	66 138,21	66 138,21
TOTAL			79 295,31	74 909,61	74 909,61	74 909,61

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

74 909,61

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

66 138,21

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		66 138,21	66 138,21
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	0,00	66 138,21	66 138,21

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

66 138,21

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

74 909,61

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

74 909,61

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	66 138,21		66 138,21
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes d'exploitation - Total		66 138,21	0,00	66 138,21

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	66 138,21
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	66 138,21	66 138,21
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	66 138,21	66 138,21

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	8 771,40
------------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 909,61
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)		0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)			0,00	0,00
66	Charges financières (b)(8)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e)(10)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f			0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	74 909,61	66 138,21	66 138,21
7135	Variation des stocks de produits	74 909,61	66 138,21	66 138,21
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			74 909,61	66 138,21
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			74 909,61	66 138,21
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			74 909,61	66 138,21

+

RESTES A REALISER 2017 (13)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	66 138,21
--	-----------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandise	74 909,61	66 138,21	66 138,21
7015	Ventes de terrains aménagés	74 909,61	66 138,21	66 138,21
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		74 909,61	66 138,21	66 138,21
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		74 909,61	66 138,21	66 138,21
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		74 909,61	66 138,21	66 138,21

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	66 138,21
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

MAIRIE MEYREUIL - 13 - MEYREUIL CIMETIERE	BP 2018
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE			0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			0,00	0,00

+	RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	74 909,61
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 909,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 385,70	8 771,40	8 771,40
1068	Autres réserves	4 385,70	8 771,40	8 771,40
Total des recettes financières		4 385,70	8 771,40	8 771,40
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 385,70	8 771,40	8 771,40
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	74 909,61	66 138,21	66 138,21
355	Produits finis	74 909,61	66 138,21	66 138,21
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		74 909,61	66 138,21	66 138,21
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		74 909,61	66 138,21	66 138,21
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		79 295,31	74 909,61	74 909,61

+

RESTES A REALISER 2017 (9)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 909,61
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

MAIRIE MEYREUIL - 13 - MEYREUIL CIMETIERE	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

MAIRIE MEYREUIL - 13 - MEYREUIL CIMETIERE	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

MAIRIE MEYREUIL - 13 - MEYREUIL CIMETIERE	BP 2018
--	----------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

MAIRIE MEYREUIL - 13 - MEYREUIL CIMETIERE	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

MAIRIE MEYREUIL - 13 - MEYREUIL CIMETIERE	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001 74 909,61	74 909,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III 0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	8 771,40	8 771,40

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 74 909,61
Ressources propres disponibles	IV 8 771,40
Solde	V = IV - II (6) -66 138,21

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES	
	Ax.1.1

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

IV - ANNEXES	IV

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

MAIRIE MEYREUIL - 13 - MEYREUIL CIMETIERE	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

MAIRIE MEYREUIL - 13 - MEYREUIL CIMETIERE	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	66 138,21
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

MAIRIE MEYREUIL - 13 - MEYREUIL CIMETIERE	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

MAIRIE MEYREUIL - 13 - MEYREUIL CIMETIERE	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

MAIRIE MEYREUIL - 13 - MEYREUIL CIMETIERE	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

MAIRIE MEYREUIL - 13 - MEYREUIL CIMETIERE	BP 2018
--	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

MAIRIE MEYREUIL - 13 - MEYREUIL CIMETIERE	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le LE MAIRE JEAN-PASCAL GOURNES,

A, le

Le LE MAIRE JEAN-PASCAL GOURNES,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session

A, le 30/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES : Pour : 0

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation :

Certifié exécutoire par le LE MAIRE JEAN-PASCAL GOURNES, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.9 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.10 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.11 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.12 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.13 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.14 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.16 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.17 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.18 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.20 A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

p.21 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.22 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

p.23 A3.2 - Etalement des provisions

p.24 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.25 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

p.26 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

p.27 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

p.28 A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation

p.29 A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

p.30 A6 - Etat des charges transférées

p.31 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

p.32 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

p.33 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

p.34 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

p.35 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

p.36 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

p.37 B1.6 - Etat des autres engagements donnés

p.38 B1.7 - Etat des engagements reçus

p.39 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

p.40 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

p.41 C1.1 - Etat du personnel titulaire

p.43 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

p.44 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.45 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.46 D - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE MEYREUIL

Numéro SIRET : **21130060300019**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MUNICIPALE AIX ET CAMPAGNE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE MEYREUIL

ANNEE 2018

Code INSEE 13060	MAIRIE MEYREUIL COMMUNE DE MEYREUIL	BP 2018
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 495
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 115 228,00	3 115 228,00	566,92	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 389,71	0,00
2	Produit des impositions directes/population	558,69	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 406,76	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 516,47	0,00
5	Encours de dette/population	1 048,92	0,00
6	DGF/population	8,62	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	62,20%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	102,62%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	107,80%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	74,56%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 222 100,00	7 784 735,13
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 356 043,74
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		8 222 100,00	9 140 778,87

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	9 531 932,40	9 465 803,54
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	466 156,89	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 1 637 367,02
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		9 998 089,29	11 103 170,56
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		18 220 189,29	20 243 949,43

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 000 000,00	0,00	2 023 100,00	2 023 100,00	2 023 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 895 000,00	0,00	4 750 000,00	4 750 000,00	4 750 000,00
014	Atténuations de produits	233 296,52	0,00	192 265,00	192 265,00	192 265,00
65	Autres charges de gestion courante	824 000,00	0,00	384 000,00	384 000,00	384 000,00
Total des dépenses de gestion courante		7 952 296,52	0,00	7 349 365,00	7 349 365,00	7 349 365,00
66	Charges financières	315 575,37	0,00	272 092,88	272 092,88	272 092,88
67	Charges exceptionnelles	24 500,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 292 371,89	0,00	7 636 457,88	7 636 457,88	7 636 457,88
023	Virement à la section d'investissement (5)	44 000,00		86 129,71	86 129,71	86 129,71
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	506 022,91		499 512,41	499 512,41	499 512,41
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		550 022,91		585 642,12	585 642,12	585 642,12
TOTAL		8 842 394,80	0,00	8 222 100,00	8 222 100,00	8 222 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 8 222 100,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	97 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	411 955,21	0,00	405 000,00	405 000,00	405 000,00
73	Impôts et taxes	7 078 097,38	0,00	6 704 294,00	6 704 294,00	6 704 294,00
74	Dotations, subventions et participations	581 226,00	0,00	425 258,65	425 258,65	425 258,65
75	Autres produits de gestion courante	54 999,65	0,00	70 600,00	70 600,00	70 600,00
Total des recettes de gestion courante		8 223 278,24	0,00	7 710 152,65	7 710 152,65	7 710 152,65
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	34 200,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 257 478,24	0,00	7 730 152,65	7 730 152,65	7 730 152,65
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	75 243,92		54 582,48	54 582,48	54 582,48
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		75 243,92		54 582,48	54 582,48	54 582,48
TOTAL		8 332 722,16	0,00	7 784 735,13	7 784 735,13	7 784 735,13

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 356 043,74

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 9 140 778,87

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

531 059,64

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	136 580,00	16 298,00	47 000,00	47 000,00	63 298,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 343 807,98	107 299,75	1 210 334,00	1 210 334,00	1 317 633,75
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	6 367 301,42	342 557,14	6 597 507,38	6 597 507,38	6 940 064,52
	Total des dépenses d'équipement	7 847 689,40	466 154,89	7 866 841,38	7 866 841,38	8 332 996,27
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	281 879,64	2,00	296 491,74	296 491,74	296 493,74
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	281 879,64	2,00	296 491,74	296 491,74	296 493,74
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 129 569,04	466 156,89	8 163 333,12	8 163 333,12	8 629 490,01
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	75 243,92		54 582,48	54 582,48	54 582,48
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		1 314 016,80	1 314 016,80	1 314 016,80
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	175 243,92		1 368 599,28	1 368 599,28	1 368 599,28
	TOTAL	8 304 812,96	466 156,89	9 531 932,40	9 531 932,40	9 998 089,29
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					9 998 089,29

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	6 539 477,18	0,00	5 038 927,62	5 038 927,62	5 038 927,62
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 539 477,18	0,00	6 538 927,62	6 538 927,62	6 538 927,62
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	498 010,00	0,00	1 024 217,00	1 024 217,00	1 024 217,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	50 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des recettes financières	848 010,00	0,00	1 027 217,00	1 027 217,00	1 027 217,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 387 487,18	0,00	7 566 144,62	7 566 144,62	7 566 144,62
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	44 000,00		86 129,71	86 129,71	86 129,71
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	506 022,91		499 512,41	499 512,41	499 512,41
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		1 314 016,80	1 314 016,80	1 314 016,80
	Total des recettes d'ordre d'investissement	650 022,91		1 899 658,92	1 899 658,92	1 899 658,92
	TOTAL	8 037 510,09	0,00	9 465 803,54	9 465 803,54	9 465 803,54
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					1 637 367,02
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					11 103 170,56

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

531 059,64

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 023 100,00		2 023 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 750 000,00		4 750 000,00
014	Atténuations de produits	192 265,00		192 265,00
65	Autres charges de gestion courante	384 000,00		384 000,00
66	Charges financières	272 092,88	0,00	272 092,88
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	499 512,41	499 512,41
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		86 129,71	86 129,71
	Dépenses de fonctionnement - Total	7 636 457,88	585 642,12	8 222 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 222 100,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	54 582,48	54 582,48
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	296 493,74	0,00	296 493,74
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 940 064,52		6 940 064,52
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	63 298,00	0,00	63 298,00
204	Subventions d'équipements versés	12 000,00	0,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 317 633,75	0,00	1 317 633,75
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	1 314 016,80	1 314 016,80
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	8 629 490,01	1 368 599,28	9 998 089,29

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

9 998 089,29

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	105 000,00		105 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	405 000,00		405 000,00
73	Impôts et taxes	6 704 294,00		6 704 294,00
74	Dotations, subventions et participations	425 258,65		425 258,65
75	Autres produits de gestion courante	70 600,00	0,00	70 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00	54 582,48	74 582,48
	Recettes de fonctionnement - Total	7 730 152,65	54 582,48	7 784 735,13

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 1 356 043,74

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 9 140 778,87

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 024 217,00	0,00	1 024 217,00
13	Subventions d'investissement	5 038 927,62	0,00	5 038 927,62
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		499 512,41	499 512,41
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	1 314 016,80	1 314 016,80
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		86 129,71	86 129,71
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00		3 000,00
	Recettes d'investissement - Total	7 566 144,62	1 899 658,92	9 465 803,54

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 1 637 367,02

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 11 103 170,56

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	2 000 000,00	2 023 100,00	2 023 100,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	51 000,00	45 000,00	45 000,00
60611	Eau et assainissement	75 000,00	38 000,00	38 000,00
60612	Énergie - Électricité	186 000,00	192 000,00	192 000,00
60613	Chauffage urbain	51 000,00	48 000,00	48 000,00
60621	Combustibles	45 000,00	63 000,00	63 000,00
60622	Carburants	30 000,00	33 000,00	33 000,00
60623	Alimentation	200 000,00	178 000,00	178 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	46 000,00	36 000,00	36 000,00
60631	Fournitures d'entretien	22 000,00	21 000,00	21 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	25 000,00	22 000,00	22 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	12 500,00	14 000,00	14 000,00
6064	Fournitures administratives	10 500,00	11 000,00	11 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6067	Fournitures scolaires	24 000,00	26 000,00	26 000,00
6068	Autres matières et fournitures	15 000,00	20 500,00	20 500,00
611	Contrats de prestations de services	167 000,00	161 000,00	161 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	105 000,00	73 000,00	73 000,00
6135	Locations mobilières	51 000,00	62 000,00	62 000,00
61521	Terrains	52 000,00	35 000,00	35 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	22 000,00	50 000,00	50 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	5 000,00	14 000,00	14 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	5 000,00	4 000,00	4 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	7 000,00	7 000,00	7 000,00
61551	Matériel roulant	26 000,00	25 000,00	25 000,00
61558	Autres biens mobiliers	57 000,00	36 000,00	36 000,00
6156	Maintenance	114 000,00	105 000,00	105 000,00
6161	Assurance multirisques	35 000,00	37 000,00	37 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction		6 300,00	6 300,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	6 000,00	6 000,00
6182	Documentation générale et technique	10 500,00	9 900,00	9 900,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 500,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	92 000,00	92 000,00	92 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	4 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	15 000,00	9 000,00	9 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	40 000,00	35 000,00	35 000,00
6228	Divers	7 600,00	5 300,00	5 300,00
6231	Annonces et insertions	17 000,00	18 500,00	18 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	60 000,00	180 000,00	180 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 300,00	1 300,00	1 300,00
6237	Publications	54 000,00	51 000,00	51 000,00
6238	Divers	30 000,00	33 500,00	33 500,00
6247	Transports collectifs	23 000,00	23 000,00	23 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	2 800,00	2 800,00
6257	Réceptions	29 000,00	22 000,00	22 000,00
6261	Frais d'affranchissement	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6262	Frais de télécommunications	62 000,00	65 000,00	65 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	3 900,00	2 600,00	2 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	54 000,00	52 600,00	52 600,00
63512	Taxes foncières	3 800,00	4 000,00	4 000,00
63513	Autres impôts locaux	700,00	700,00	700,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		600,00	600,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	9 200,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 895 000,00	4 750 000,00	4 750 000,00
6331	Versement de transport	50 200,00	51 000,00	51 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 500,00	13 000,00	13 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	57 600,00	60 000,00	60 000,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	8 200,00	8 000,00	8 000,00
64111	Rémunération principale	2 245 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	108 000,00	110 000,00	110 000,00
64118	Autres indemnités	615 000,00	540 000,00	540 000,00
64131	Rémunérations	240 000,00	246 000,00	246 000,00
64162	Emplois d'avenir	36 000,00	18 000,00	18 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	72 000,00	30 000,00	30 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	310 000,00	315 000,00	315 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	710 000,00	710 000,00	710 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	18 500,00	21 000,00	21 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	177 000,00	185 000,00	185 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	130 000,00	137 000,00	137 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 000,00	12 000,00	12 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	86 000,00	85 000,00	85 000,00
014	Atténuations de produits	233 296,52	192 265,00	192 265,00
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU	191 031,52	150 000,00	150 000,00
73916	Prél. contribution pour le redressement des finances publiques	42 265,00	42 265,00	42 265,00
65	Autres charges de gestion courante	824 000,00	384 000,00	384 000,00
6531	Indemnités	107 000,00	107 000,00	107 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	3 000,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 500,00	4 700,00	4 700,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	4 500,00	3 800,00	3 800,00
6535	Formation		2 500,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	407 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	33 000,00	36 000,00	36 000,00
657362	CCAS	20 000,00	15 000,00	15 000,00
65738	Autres organismes publics	45 000,00	42 000,00	42 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	200 000,00	170 000,00	170 000,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	7 952 296,52	7 349 365,00	7 349 365,00
66	Charges financières (b)	315 575,37	272 092,88	272 092,88
66111	Intérêts réglés à l'échéance	277 846,68	274 191,79	274 191,79
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	37 728,69	-2 098,91	-2 098,91
67	Charges exceptionnelles (c)	24 500,00	15 000,00	15 000,00
6713	Secours et dots		3 500,00	3 500,00
6714	Bourses et prix	4 500,00	4 700,00	4 700,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 000,00	3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	3 800,00	3 800,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	8 292 371,89	7 636 457,88	7 636 457,88
023	Virement à la section d'investissement	44 000,00	86 129,71	86 129,71
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	506 022,91	499 512,41	499 512,41
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	506 022,91	499 512,41	499 512,41
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	550 022,91	585 642,12	585 642,12
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	550 022,91	585 642,12	585 642,12
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	8 842 394,80	8 222 100,00	8 222 100,00

MAIRIE MEYREUIL - 13 - COMMUNE DE MEYREUIL	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

+	RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 222 100,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	33 774,17
Montant des ICNE de l'exercice N-1	35 873,08
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 098,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	97 000,00	105 000,00	105 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	95 000,00	105 000,00	105 000,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales	2 000,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	411 955,21	405 000,00	405 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	4 200,00	4 000,00	4 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	27 255,21	22 000,00	22 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	45 000,00	35 000,00	35 000,00
70631	A caractère sportif	14 000,00	16 000,00	16 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	150 000,00	141 000,00	141 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	165 000,00	177 000,00	177 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	5 000,00	6 000,00	6 000,00
70878	par d'autres redevables	1 500,00	4 000,00	4 000,00
73	Impôts et taxes	7 078 097,38	6 704 294,00	6 704 294,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 037 878,00	3 070 000,00	3 070 000,00
73211	Attribution de compensation	3 322 969,38	2 912 282,00	2 912 282,00
73221	FNGIR	83 493,00	0,00	0,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunale	53 162,00	39 786,00	39 786,00
7336	Droits de place	2 000,00	0,00	0,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	16 142,00	16 226,00	16 226,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	185 000,00	197 000,00	197 000,00
7362	Taxes de séjour	60 000,00	78 000,00	78 000,00
73681	Emplacements publicitaires	77 453,00	103 000,00	103 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	240 000,00	288 000,00	288 000,00
74	Dotations, subventions et participations	581 226,00	425 258,65	425 258,65
7411	Dotations forfaitaire	50 000,00	0,00	0,00
74121	Dotations de solidarité rurale	43 818,00	47 363,00	47 363,00
7461	DGD	1 040,00	1 040,00	1 040,00
74712	Emplois d'avenir	17 000,00	2 628,65	2 628,65
74718	Autres	13 500,00	2 500,00	2 500,00
7473	Départements	15 000,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	95 000,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	270 775,00	291 000,00	291 000,00
748313	Dotations compensation de la réforme de la taxe professionnelle	43 901,00	43 901,00	43 901,00
748314	Dotations unique compensations spécifiques taxe professionnelle	5 521,00	1 712,00	1 712,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	4 934,00	2 482,00	2 482,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	21 667,00	29 632,00	29 632,00
7488	Autres attributions et participations	110,00	3 000,00	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante	54 999,65	70 600,00	70 600,00
752	Revenus des immeubles	54 999,65	70 600,00	70 600,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		8 223 278,24	7 710 152,65	7 710 152,65
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	34 200,00	20 000,00	20 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 200,00	15 000,00	15 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	20 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 257 478,24	7 730 152,65	7 730 152,65
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	75 243,92	54 582,48	54 582,48
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	75 243,92	54 582,48	54 582,48
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		75 243,92	54 582,48	54 582,48
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 332 722,16	7 784 735,13	7 784 735,13

MAIRIE MEYREUIL - 13 - COMMUNE DE MEYREUIL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 356 043,74
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 140 778,87

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	136 580,00	47 000,00	47 000,00
2031	Frais d'études	136 580,00	45 000,00	45 000,00
2051	Concessions et droits similaires		2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		12 000,00	12 000,00
20422	Privé - Bâtiments et installations		12 000,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 343 807,98	1 210 334,00	1 210 334,00
2111	Terrains nus	1 089 447,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		632 100,00	632 100,00
21312	Bâtiments scolaires	35 000,00	48 734,00	48 734,00
21318	Autres bâtiments publics	21 374,13	21 000,00	21 000,00
2152	Installations de voirie	35 000,00	76 000,00	76 000,00
21534	Réseaux d'électrification	33 975,17	79 000,00	79 000,00
21571	Matériel roulant - Voirie		4 000,00	4 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	70 071,56	93 200,00	93 200,00
2182	Matériel de transport		31 000,00	31 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	11 000,00	28 000,00	28 000,00
2184	Mobilier	15 427,20	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	32 512,92	197 300,00	197 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 0108 (5)	251 126,12	220 000,00	220 000,00
	Opération d'équipement n° 0117 (5)	11 972,72	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 0129 (5)	35 465,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 0138 (5)		200 000,00	200 000,00
	Opération d'équipement n° 0139 (5)	310 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 0142 (5)	495 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 0143 (5)	69 737,58	25 000,00	25 000,00
	Opération d'équipement n° 0144 (5)	5 194 000,00	5 901 507,38	5 901 507,38
	Opération d'équipement n° 0148 (5)		251 000,00	251 000,00
	Total des dépenses d'équipement	7 847 689,40	7 866 841,38	7 866 841,38
16	Emprunts et dettes assimilées	281 879,64	296 491,74	296 491,74
1641	Emprunts en euros	281 879,64	296 491,74	296 491,74
	Total des dépenses financières	281 879,64	296 491,74	296 491,74
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	8 129 569,04	8 163 333,12	8 163 333,12
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	75 243,92	54 582,48	54 582,48
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	75 243,92	54 582,48	54 582,48
13911	Etat et établissements nationaux	893,00	688,00	688,00
13912	Régions	410,00	410,00	410,00
13913	Départements	36 305,93	19 150,79	19 150,79
139141	Communes membres du GFP	154,00	0,00	0,00
139151	GFP de rattachement	17 075,41	14 312,42	14 312,42
13916	Autres établissements publics locaux	18 118,63	20 021,27	20 021,27
13918	Autres	2 286,95	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00	1 314 016,80	1 314 016,80
2111	Terrains nus	100 000,00	0,00	0,00
458106000	Urbanisme		23 799,00	23 799,00
458106000	Eau		145 393,20	145 393,20
458106000	Assainissement		393 376,00	393 376,00
458106000	Pluvial		668 395,60	668 395,60
458106000	DECI		36 700,00	36 700,00

MAIRIE MEYREUIL - 13 - COMMUNE DE MEYREUIL	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
458106000	Aires de Stationnement		6 353,00	6 353,00
458106000	Zones d'activité		40 000,00	40 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		175 243,92	1 368 599,28	1 368 599,28
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 304 812,96	9 531 932,40	9 531 932,40

+	
RESTES A REALISER 2017 (11)	466 156,89
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 998 089,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	6 539 477,18	5 038 927,62	5 038 927,62
13151	GFP de rattachement	143 000,00	0,00	0,00
1322	Régions		573 600,00	573 600,00
1323	Départements	335 969,00	385 358,62	385 358,62
13251	GFP de rattachement	686 785,18	884 200,00	884 200,00
1328	Autres	5 373 723,00	3 195 769,00	3 195 769,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		1 500 000,00	1 500 000,00
1641	Emprunts en euros		1 500 000,00	1 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 539 477,18	6 538 927,62	6 538 927,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	798 010,00	1 024 217,00	1 024 217,00
10222	F.C.T.V.A.	334 010,00	895 017,00	895 017,00
10223	T.L.E.	14 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	129 200,00	129 200,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	300 000,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	50 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes financières		848 010,00	1 027 217,00	1 027 217,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 387 487,18	7 566 144,62	7 566 144,62
021	Virement de la section de fonctionnement	44 000,00	86 129,71	86 129,71
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	506 022,91	499 512,41	499 512,41
28031	Amortissements des frais d'études	65 014,55	87 885,68	87 885,68
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 932,00	3 932,35	3 932,35
280423	Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	12 000,00	12 000,00	12 000,00
2804421	Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	15 570,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	3 598,00	3 598,00	3 598,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	82 581,00	82 581,00	82 581,00
281312	Bâtiments scolaires	14 099,08	13 946,65	13 946,65
281318	Autres bâtiments publics	19 552,13	20 946,95	20 946,95
28135	Installat* générales, agencements, aménagement des construct*	20 414,00	18 955,00	18 955,00
28138	Autres constructions	5 018,01	2 145,20	2 145,20
28152	Installations de voirie	9 924,70	10 599,70	10 599,70
281534	Réseaux d'électrification	32 442,00	32 617,00	32 617,00
281571	Matériel roulant	28 522,31	11 470,19	11 470,19
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	78 186,78	80 418,78	80 418,78
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	15 887,56	14 341,16	14 341,16
28184	Mobilier	5 681,28	5 681,28	5 681,28
28188	Autres immobilisations corporelles	93 599,51	98 393,47	98 393,47
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		550 022,91	585 642,12	585 642,12
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	1 314 016,80	1 314 016,80
10251	Dons et legs en capital	50 000,00	0,00	0,00
1328	Autres	50 000,00	0,00	0,00
458206000	Urbanisme		23 799,00	23 799,00
458206000	Eau		145 393,20	145 393,20
458206000	Assainissement		393 376,00	393 376,00
458206000	Pluvial		668 395,60	668 395,60

MAIRIE MEYREUIL - 13 - COMMUNE DE MEYREUIL	BP 2018
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
458206000	DECI		36 700,00	36 700,00
458206000	Aires de Stationnement		6 353,00	6 353,00
458206000	Zones d'activité		40 000,00	40 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		650 022,91	1 899 658,92	1 899 658,92
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		8 037 510,09	9 465 803,54	9 465 803,54

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 637 367,02
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 103 170,56
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 0108
LIBELLE : MARCHE DE VOIRIE COMMUNALE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 915 644,51	^a 0,00	220 000,00	^b 220 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 915 644,51	0,00	220 000,00	220 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 859 572,66	0,00	220 000,00	220 000,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	56 071,85	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 142 044,00
13	Subventions d'investissement	0,00	142 044,00
1323	Départements	0,00	25 544,00
13251	GFP de rattachement	0,00	116 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-77 956,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 0138
LIBELLE : HALL D'ENTREE SALLE JEAN-MONNET
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		3 600,00	^a 0,00	200 000,00	^b 200 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	3 600,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	3 600,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-200 000,00
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 0139

LIBELLE : EXTENSION HG

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		308 448,67	^a 1 330,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	308 448,67	1 330,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	308 448,67	1 330,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13151	GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-1 330,00
---	--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 0142

LIBELLE : MONTEE DES TOPAZES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 320,00	^a 480,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	1 320,00	480,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 320,00	480,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-480,00
---	--	----------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 0143
LIBELLE : MISE EN ACCESSIBILITE ERP
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		29 931,42	^a 0,00	25 000,00	^b 25 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	29 931,42	0,00	25 000,00	25 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	29 931,42	0,00	25 000,00	25 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-25 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 0144
LIBELLE : PUP BALLON GPE SCOLAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 340 747,14	5 901 507,38	^b 5 901 507,38	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 380 000,00	2 380 000,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	115 000,00	115 000,00	
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	2 265 000,00	2 265 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	340 747,14	3 261 507,38	3 261 507,38	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	340 747,14	3 261 507,38	3 261 507,38	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 4 424 369,00
13	Subventions d'investissement		4 424 369,00
1322	Régions		573 600,00
13251	GFP de rattachement		655 000,00
1328	Autres		3 195 769,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-1 817 885,52
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 0148
LIBELLE : REHABILITATION VALBRILLANT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	251 000,00	^b 251 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	251 000,00	251 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	251 000,00	251 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 146 300,00
13	Subventions d'investissement	0,00	146 300,00
1323	Départements	0,00	83 600,00
13251	GFP de rattachement	0,00	62 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-104 700,00
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	296 491,74	147 000,00	88 000,00	66 334,00	238 400,00	671 100,00	0,00	5 800,00	0,00	6 650 207,38	0,00	8 163 333,12
Equipements municipaux (2)		135 000,00	88 000,00	66 334,00	238 400,00	671 100,00	0,00	5 800,00	0,00	6 650 207,38	0,00	7 854 841,38
Equip. non municipaux (c/204) (3)		12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
Opérations financières	296 491,74											296 491,74
Dépenses d'ordre	1 368 599,28											1 368 599,28
Total dépenses de l'exercice	1 665 091,02	147 000,00	88 000,00	66 334,00	238 400,00	671 100,00	0,00	5 800,00	0,00	6 650 207,38	0,00	9 531 932,40
RAR N-1 et reports	2,00	21 699,66	36 708,26	0,00	0,00	0,00	0,00	7 312,01	0,00	400 434,96	0,00	466 156,89
Total cumulé dépenses d'investissement	1 665 093,02	168 699,66	124 708,26	66 334,00	238 400,00	671 100,00	0,00	13 112,01	0,00	7 050 642,34	0,00	9 998 089,29
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 426 875,92	0,00	0,00	0,00	0,00	266 000,00	0,00	0,00	0,00	4 772 927,62	0,00	9 465 803,54
RAR N-1 et reports	1 637 367,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 637 367,02
Total cumulé recettes d'investissement	6 064 242,94	0,00	0,00	0,00	0,00	266 000,00	0,00	0,00	0,00	4 772 927,62	0,00	11 103 170,56

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	783 608,21	2 357 491,79	341 550,00	1 082 800,00	461 650,00	587 150,00	0,00	824 950,00	0,00	1 782 900,00	0,00	8 222 100,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	783 608,21	2 357 491,79	341 550,00	1 082 800,00	461 650,00	587 150,00	0,00	824 950,00	0,00	1 782 900,00	0,00	8 222 100,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	7 341 735,13	109 000,00	0,00	177 000,00	0,00	16 000,00	0,00	141 000,00	0,00	0,00	0,00	7 784 735,13
RAR N-1 et reports	1 356 043,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 356 043,74
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 697 778,87	109 000,00	0,00	177 000,00	0,00	16 000,00	0,00	141 000,00	0,00	0,00	0,00	9 140 778,87

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		1 665 093,02	168 699,66	124 708,26	66 334,00	238 400,00	671 100,00	0,00	13 112,01	0,00	7 050 642,34	0,00	9 998 089,29
Dépenses réelles		296 493,74	168 699,66	124 708,26	66 334,00	238 400,00	671 100,00	0,00	13 112,01	0,00	7 050 642,34	0,00	8 629 490,01
16	Emprunts et dettes assimilées	296 493,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296 493,74
1641	Emprunts en euros	296 493,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296 493,74
20	Immobilisations incorporelles	0,00	50 098,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00	0,00	63 298,00
2031	Frais d'études	0,00	50 098,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00	0,00	61 298,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	106 601,66	124 708,26	66 334,00	36 400,00	671 100,00	0,00	11 782,01	0,00	300 707,82	0,00	1 317 633,75
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	632 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	632 100,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	48 734,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 734,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00	21 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 463,58	0,00	79 463,58
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 973,92	0,00	106 973,92
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 570,32	0,00	30 570,32
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	81 708,26	0,00	0,00	35 000,00	0,00	5 000,00	0,00	8 200,00	0,00	129 908,26
2182	Matériel de transport	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00	0,00	31 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	28 899,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 899,26
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	73 702,40	0,00	17 600,00	25 900,00	4 000,00	0,00	6 782,01	0,00	81 000,00	0,00	208 984,41
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	1 330,00	0,00	6 738 734,52	0,00	6 940 064,52
	0108 MARCHÉ DE VOIRIE COMMUNALE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00	0,00	220 000,00
	0138 HALL D'ENTRÉE SALLE JEAN-MONNET	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
	0139 EXTENSION HG	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 330,00	0,00	0,00	0,00	1 330,00
	0142 MONTEE DES TOPAZES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480,00	0,00	480,00
	0143 MISE EN ACCESSIBILITE ERP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
	0144 PUP BALLON GPE SCOLAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 242 254,52	0,00	6 242 254,52
	0148 REHABILITATION VALBRILLANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	251 000,00	0,00	251 000,00
Dépenses d'ordre		1 368 599,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 368 599,28
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	54 582,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 582,48
13911	Etat et établissements nationaux	688,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	688,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
13912	Régions	410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	410,00
13913	Départements	19 150,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 150,79
139151	GFP de rattachement	14 312,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 312,42
13916	Autres établissements publics locaux	20 021,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 021,27
041	Opérations patrimoniales	1 314 016,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 314 016,80
4581060001	Urbanisme	23 799,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 799,00
4581060002	Eau	145 393,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 393,20
4581060003	Assainissement	393 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	393 376,00
4581060004	Pluvial	668 395,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	668 395,60
4581060005	DECI	36 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 700,00
4581060006	Aires de Stationnement	6 353,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 353,00
4581060007	Zones d'activité	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
RECETTES													
Total recettes d'investissement		6 064 242,94	0,00	0,00	0,00	0,00	266 000,00	0,00	0,00	0,00	4 772 927,62	0,00	11 103 170,56
Recettes réelles		4 164 584,02	0,00	0,00	0,00	0,00	266 000,00	0,00	0,00	0,00	4 772 927,62	0,00	9 203 511,64
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 637 367,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 637 367,02
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 637 367,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 637 367,02
024	Produits de cessions	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
024	Produits de cessions	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 024 217,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 024 217,00
10222	F.C.T.V.A.	895 017,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	895 017,00
10226	Taxe d'aménagement	129 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 200,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266 000,00	0,00	0,00	0,00	60 214,62	0,00	326 214,62
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266 000,00	0,00	0,00	0,00	10 214,62	0,00	276 214,62
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 712 713,00	0,00	4 712 713,00
	0108 MARCHÉ DE VOIRIE COMMUNALE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 044,00	0,00	142 044,00
	0144 PUP BALLON GPE SCOLAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 424 369,00	0,00	4 424 369,00
	0148 REHABILITATION VALBRILLANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 300,00	0,00	146 300,00
Recettes d'ordre		1 899 658,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 899 658,92
021	Virement de la section de fonctionnement	86 129,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 129,71

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
021	Virement de la section de fonctionnement	86 129,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 129,71
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	499 512,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	499 512,41
28031	Amortissements des frais d'études	87 885,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 885,68
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 932,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 932,35
280423	Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
28051	Concessions et droits similaires	3 598,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 598,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	82 581,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 581,00
281312	Bâtiments scolaires	13 946,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 946,65
281318	Autres bâtiments publics	20 946,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 946,95
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construc	18 955,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 955,00
28138	Autres constructions	2 145,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 145,20
28152	Installations de voirie	10 599,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 599,70
281534	Réseaux d'électrification	32 617,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 617,00
281571	Matériel roulant	11 470,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 470,19
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	80 418,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 418,78
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 341,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 341,16
28184	Mobilier	5 681,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 681,28
28188	Autres immobilisations corporelles	98 393,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 393,47
041	Opérations patrimoniales	1 314 016,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 314 016,80
4582060001	Urbanisme	23 799,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 799,00
4582060002	Eau	145 393,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 393,20
4582060003	Assainissement	393 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	393 376,00
4582060004	Pluvial	668 395,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	668 395,60
4582060005	DECI	36 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 700,00
4582060006	Aires de Stationnement	6 353,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 353,00
4582060007	Zones d'activité	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		783 608,21	2 357 491,79	341 550,00	1 082 800,00	461 650,00	587 150,00	0,00	824 950,00	0,00	1 782 900,00	0,00	8 222 100,00
Dépenses réelles		197 966,09	2 357 491,79	341 550,00	1 082 800,00	461 650,00	587 150,00	0,00	824 950,00	0,00	1 782 900,00	0,00	7 636 457,88
011	Charges à caractère général	0,00	699 400,00	42 250,00	294 750,00	71 300,00	222 300,00	0,00	77 150,00	0,00	615 950,00	0,00	2 023 100,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménage)	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	2 500,00	0,00	5 350,00	3 150,00	2 500,00	0,00	1 500,00	0,00	23 000,00	0,00	38 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
60612	Énergie - Électricité	0,00	31 000,00	750,00	21 000,00	25 100,00	21 000,00	0,00	2 700,00	0,00	90 450,00	0,00	192 000,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	36 000,00	0,00	11 000,00	0,00	600,00	0,00	48 000,00
60621	Combustibles	0,00	2 000,00	0,00	38 400,00	13 000,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	7 000,00	0,00	63 000,00
60622	Carburants	0,00	3 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	33 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	143 700,00	0,00	400,00	0,00	33 900,00	0,00	0,00	0,00	178 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	1 300,00	300,00	2 400,00	1 400,00	3 500,00	0,00	1 800,00	0,00	25 300,00	0,00	36 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	3 900,00	0,00	4 200,00	0,00	4 800,00	0,00	2 100,00	0,00	6 000,00	0,00	21 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	7 400,00	1 300,00	2 700,00	1 000,00	400,00	0,00	2 200,00	0,00	7 000,00	0,00	22 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	7 100,00	1 300,00	0,00	1 000,00	0,00	500,00	0,00	4 100,00	0,00	14 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	4 800,00	800,00	4 600,00	1 200,00	400,00	0,00	2 200,00	0,00	6 500,00	0,00	20 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	14 000,00	6 500,00	0,00	500,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	161 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	0,00	9 200,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	73 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	32 900,00	2 700,00	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 300,00	0,00	62 000,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	2 500,00	3 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00	0,00	25 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	1 300,00	1 500,00	800,00	1 900,00	0,00	0,00	500,00	0,00	30 000,00	0,00	36 000,00
6156	Maintenance	0,00	74 000,00	2 200,00	5 800,00	5 000,00	800,00	0,00	1 400,00	0,00	15 800,00	0,00	105 000,00
6161	Assurance multirisques	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 800,00	0,00	37 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 300,00	0,00	6 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	6 200,00	600,00	0,00	1 450,00	200,00	0,00	450,00	0,00	1 000,00	0,00	9 900,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	6 000,00	100,00	0,00	0,00	100,00	0,00	1 000,00	0,00	2 800,00	0,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	23 200,00	2 100,00	500,00	1 200,00	1 200,00	0,00	11 000,00	0,00	52 800,00	0,00	92 000,00
6226	Honoraires	0,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00	0,00	9 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
6228	Divers	0,00	3 300,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 300,00
6231	Annonces et insertions	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	18 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6236	Catalogues et imprimés	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
6237	Publications	0,00	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00
6238	Divers	0,00	33 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 500,00
6247	Transports collectifs	0,00	600,00	0,00	10 600,00	0,00	11 500,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
6257	Réceptions	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	44 000,00	2 700,00	5 000,00	3 300,00	2 500,00	0,00	2 000,00	0,00	5 500,00	0,00	65 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	52 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 600,00
63512	Taxes foncières	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	0,00	4 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	996 900,00	299 300,00	784 050,00	390 150,00	364 850,00	0,00	747 800,00	0,00	1 166 950,00	0,00	4 750 000,00
6331	Versement de transport	0,00	7 700,00	3 000,00	10 500,00	5 000,00	3 800,00	0,00	8 500,00	0,00	12 500,00	0,00	51 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 800,00	800,00	2 300,00	1 300,00	900,00	0,00	2 600,00	0,00	3 300,00	0,00	13 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	9 000,00	3 300,00	11 200,00	5 200,00	4 800,00	0,00	10 500,00	0,00	16 000,00	0,00	60 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	0,00	1 300,00	400,00	1 400,00	700,00	750,00	0,00	1 600,00	0,00	1 850,00	0,00	8 000,00
64111	Rémunération principale	0,00	360 000,00	160 000,00	358 000,00	140 000,00	197 000,00	0,00	385 000,00	0,00	600 000,00	0,00	2 200 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	22 000,00	12 000,00	14 350,00	4 250,00	12 000,00	0,00	17 500,00	0,00	27 900,00	0,00	110 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	119 000,00	50 000,00	65 000,00	36 000,00	44 000,00	0,00	68 000,00	0,00	158 000,00	0,00	540 000,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	88 400,00	93 000,00	6 000,00	0,00	39 600,00	0,00	19 000,00	0,00	246 000,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	30 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	44 000,00	17 000,00	65 000,00	39 000,00	22 000,00	0,00	53 000,00	0,00	75 000,00	0,00	315 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	120 000,00	45 000,00	120 000,00	48 000,00	62 000,00	0,00	115 000,00	0,00	200 000,00	0,00	710 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	6 800,00	5 600,00	500,00	0,00	5 100,00	0,00	3 000,00	0,00	21 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	185 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	28 700,00	7 000,00	24 200,00	11 400,00	10 500,00	0,00	22 000,00	0,00	33 200,00	0,00	137 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	1 400,00	800,00	1 900,00	700,00	600,00	0,00	1 400,00	0,00	2 200,00	0,00	9 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
014	Atténuations de produits	192 265,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192 265,00
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
73916	Prél. contribution pour le redressement des finances publiques	42 265,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 265,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	384 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	384 000,00
6531	Indemnités	0,00	107 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 000,00
6532	Frais de mission	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
6535	Formation	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
65548	Autres contributions	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
657362	CCAS	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
65738	Autres organismes publics	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
66	Charges financières	-2 098,91	274 191,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	272 092,88
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	274 191,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274 191,79
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-2 098,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 098,91
67	Charges exceptionnelles	7 800,00	3 000,00	0,00	4 000,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6713	Secours et dots	1 000,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6714	Bourses et prix	0,00	500,00	0,00	4 000,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
	Dépenses d'ordre	585 642,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	585 642,12
023	Virement à la section d'investissement	86 129,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 129,71
023	Virement à la section d'investissement	86 129,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 129,71
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	499 512,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	499 512,41
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	499 512,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	499 512,41

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		8 697 778,87	109 000,00	0,00	177 000,00	0,00	16 000,00	0,00	141 000,00	0,00	0,00	0,00	9 140 778,87
Recettes réelles		8 643 196,39	109 000,00	0,00	177 000,00	0,00	16 000,00	0,00	141 000,00	0,00	0,00	0,00	9 086 196,39
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 356 043,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 356 043,74
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 356 043,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 356 043,74
013	Atténuations de charges	0,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	67 000,00	4 000,00	0,00	177 000,00	0,00	16 000,00	0,00	141 000,00	0,00	0,00	0,00	405 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
70631	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 000,00	0,00	0,00	0,00	141 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignem	0,00	0,00	0,00	177 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
70878	par d'autres redevables	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
73	Impôts et taxes	6 704 294,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 704 294,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 070 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 070 000,00
73211	Attribution de compensation	2 912 282,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 912 282,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	39 786,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 786,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	16 226,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 226,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	197 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 000,00
7362	Taxes de séjour	78 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 000,00
73681	Emplacements publicitaires	103 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	288 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	288 000,00
74	Dotations, subventions et participations	425 258,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	425 258,65
74121	Dotation de solidarité rurale	47 363,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 363,00
7461	DGD	1 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 040,00
74712	Emplois d'avenir	2 628,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 628,65
74718	Autres	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
7478	Autres organismes	291 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291 000,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professionnelle	43 901,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 901,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnell	1 712,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 712,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	2 482,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 482,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	29 632,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 632,00
7488	Autres attributions et participations	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante	70 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 600,00
752	Revenus des immeubles	70 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 600,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Recettes d'ordre		54 582,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 582,48
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	54 582,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 582,48

MAIRIE MEYREUIL - 13 - COMMUNE DE MEYREUIL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au co	54 582,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 582,48

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	783 608,21	2 357 491,79	3 141 100,00
Dépenses de l'exercice	783 608,21	2 357 491,79	3 141 100,00
011 Charges à caractère général	0,00	699 400,00	699 400,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	996 900,00	996 900,00
014 Atténuations de produits	192 265,00	0,00	192 265,00
023 Virement à la section d'investissement	86 129,71	0,00	86 129,71
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	499 512,41	0,00	499 512,41
65 Autres charges de gestion courante	0,00	384 000,00	384 000,00
66 Charges financières	-2 098,91	274 191,79	272 092,88
67 Charges exceptionnelles	7 800,00	3 000,00	10 800,00
RECETTES TOTALES (2)	8 697 778,87	109 000,00	8 806 778,87
Recettes de l'exercice	7 341 735,13	109 000,00	7 450 735,13
013 Atténuations de charges	0,00	105 000,00	105 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	54 582,48	0,00	54 582,48
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	67 000,00	4 000,00	71 000,00
73 Impôts et taxes	6 704 294,00	0,00	6 704 294,00
74 Dotations, subventions et participations	425 258,65	0,00	425 258,65
75 Autres produits de gestion courante	70 600,00	0,00	70 600,00
77 Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	20 000,00
Restes à réaliser - reports	1 356 043,74	0,00	1 356 043,74
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi)	1 356 043,74	0,00	1 356 043,74

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

CHAPITRES	Sous-fonction 02		
	020 Administration générale de la collectivité	023 Information, communication, publicité	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	2 314 991,79	42 500,00	0,00
Dépenses de l'exercice	2 314 991,79	42 500,00	0,00
011 Charges à caractère général	656 900,00	42 500,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimil	996 900,00	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissemen	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	384 000,00	0,00	0,00
66 Charges financières	274 191,79	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	105 000,00	0,00	4 000,00
Recettes de l'exercice	105 000,00	0,00	4 000,00
013 Atténuations de charges	105 000,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	4 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT**

A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	341 550,00	341 550,00
Dépenses de l'exercice	341 550,00	341 550,00
011 Charges à caractère général	42 250,00	42 250,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	299 300,00	299 300,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11		
	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	332 700,00	6 250,00	2 600,00
Dépenses de l'exercice	332 700,00	6 250,00	2 600,00
011 Charges à caractère général	33 400,00	6 250,00	2 600,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	299 300,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	20 Services communs	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	812 250,00	270 550,00	1 082 800,00
Dépenses de l'exercice	812 250,00	270 550,00	1 082 800,00
011 Charges à caractère général	129 600,00	165 150,00	294 750,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	678 650,00	105 400,00	784 050,00
67 Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	177 000,00	177 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	177 000,00	177 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	177 000,00	177 000,00

Sous-fonction 25

CHAPITRES	Sous-fonction 25	
	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires
DEPENSES TOTALES (2)	267 550,00	3 000,00
Dépenses de l'exercice	267 550,00	3 000,00
011 Charges à caractère général	165 150,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	102 400,00	3 000,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	177 000,00	0,00
Recettes de l'exercice	177 000,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	177 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT**

A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	Total
DEPENSES TOTALES (2)	290 600,00	14 400,00	156 650,00	461 650,00
Dépenses de l'exercice	290 600,00	14 400,00	156 650,00	461 650,00
011 Charges à caractère général	29 750,00	14 400,00	27 150,00	71 300,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	260 850,00	0,00	129 300,00	390 150,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	200,00	200,00

Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
312 Arts plastiques et autres activités artistiques	321 Bibliothèques et médiathèques

CHAPITRES	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
DEPENSES TOTALES (2)	14 400,00	156 650,00
Dépenses de l'exercice	14 400,00	156 650,00
011 Charges à caractère général	14 400,00	27 150,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	129 300,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	200,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT**

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	477 150,00	110 000,00	587 150,00
Dépenses de l'exercice	477 150,00	110 000,00	587 150,00
011 Charges à caractère général	112 300,00	110 000,00	222 300,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	364 850,00	0,00	364 850,00
RECETTES TOTALES (2)	16 000,00	0,00	16 000,00
Recettes de l'exercice	16 000,00	0,00	16 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	16 000,00	0,00	16 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41	Sous-fonction 42
	411 Salles de sport, gymnases	421 Centres de loisirs
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	477 150,00	110 000,00
Dépenses de l'exercice	477 150,00	110 000,00
011 Charges à caractère général	112 300,00	110 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	364 850,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	16 000,00	0,00
Recettes de l'exercice	16 000,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	16 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT**

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	824 950,00	824 950,00
Dépenses de l'exercice	824 950,00	824 950,00
011 Charges à caractère général	77 150,00	77 150,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	747 800,00	747 800,00
RECETTES TOTALES (2)	141 000,00	141 000,00
Recettes de l'exercice	141 000,00	141 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	141 000,00	141 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	915 550,00	867 350,00	1 782 900,00
Dépenses de l'exercice	915 550,00	867 350,00	1 782 900,00
011 Charges à caractère général	615 950,00	0,00	615 950,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	299 600,00	867 350,00	1 166 950,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82
	810 Services communs	816 Autres réseaux et services divers	821 Équipements de voirie
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	878 550,00	37 000,00	867 350,00
Dépenses de l'exercice	878 550,00	37 000,00	867 350,00
011 Charges à caractère général	578 950,00	37 000,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	299 600,00	0,00	867 350,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 665 093,02	168 699,66	1 833 792,68
Dépenses de l'exercice	1 665 091,02	147 000,00	1 812 091,02
Non individualisées en opérations	1 665 091,02	147 000,00	1 812 091,02
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	54 582,48	0,00	54 582,48
041 Opérations patrimoniales	1 314 016,80	0,00	1 314 016,80
16 Emprunts et dettes assimilées	296 491,74	0,00	296 491,74
20 Immobilisations incorporelles	0,00	35 000,00	35 000,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	12 000,00	12 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	100 000,00	100 000,00
Restes à réaliser - reports	2,00	21 699,66	21 701,66
Non individualisées en opérations	2,00	21 699,66	21 701,66
16 Emprunts et dettes assimilées	2,00	0,00	2,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	15 098,00	15 098,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	6 601,66	6 601,66
RECETTES TOTALES (2)	6 064 242,94	0,00	6 064 242,94
Recettes de l'exercice	4 426 875,92	0,00	4 426 875,92
Non affectées aux opérations	4 426 875,92	0,00	4 426 875,92
021 Virement de la section de fonctionnemen	86 129,71	0,00	86 129,71
024 Produits de cessions	3 000,00	0,00	3 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	499 512,41	0,00	499 512,41
041 Opérations patrimoniales	1 314 016,80	0,00	1 314 016,80
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 024 217,00	0,00	1 024 217,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
Restes à réaliser - reports	1 637 367,02	0,00	1 637 367,02
Non affectées aux opérations	1 637 367,02	0,00	1 637 367,02
001 Solde d'exécution de la section d'investis	1 637 367,02	0,00	1 637 367,02

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

Sous-fonction 02
020
Administration
générale de la

DEPENSES TOTALES (2)	168 699,66
Dépenses de l'exercice	147 000,00
Non individualisées en opérations	147 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 Immobilisations incorporelles	35 000,00
204 Subventions d'équipement versées	12 000,00
21 Immobilisations corporelles	100 000,00
Restes à réaliser - reports	21 699,66
Non individualisées en opérations	21 699,66
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 Immobilisations incorporelles	15 098,00
21 Immobilisations corporelles	6 601,66
RECETTES TOTALES (2)	0,00
Recettes de l'exercice	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00
024 Produits de cessions	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT**

A1.2

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	124 708,26	124 708,26
Dépenses de l'exercice	88 000,00	88 000,00
Non individualisées en opérations	88 000,00	88 000,00
21 Immobilisations corporelles	88 000,00	88 000,00
Restes à réaliser - reports	36 708,26	36 708,26
Non individualisées en opérations	36 708,26	36 708,26
21 Immobilisations corporelles	36 708,26	36 708,26

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	112 Police municipale
DEPENSES TOTALES (2)	124 708,26
Dépenses de l'exercice	88 000,00
Non individualisées en opérations	88 000,00
21 Immobilisations corporelles	88 000,00
Restes à réaliser - reports	36 708,26
Non individualisées en opérations	36 708,26
21 Immobilisations corporelles	36 708,26

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

MAIRIE MEYREUIL - 13 - COMMUNE DE MEYREUIL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	20 Services communs	Total
DEPENSES TOTALES (2)	66 334,00	66 334,00
Dépenses de l'exercice	66 334,00	66 334,00
Non individualisées en opérations	66 334,00	66 334,00
21 Immobilisations corporelles	66 334,00	66 334,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	30 Services communs	32 Conservation et diffusion des patrimoines	Total
DEPENSES TOTALES (2)	200 700,00	37 700,00	238 400,00
Dépenses de l'exercice	200 700,00	37 700,00	238 400,00
Non individualisées en opérations	700,00	37 700,00	38 400,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	2 000,00	2 000,00
21 Immobilisations corporelles	700,00	35 700,00	36 400,00
N° Opérations	200 000,00	0,00	200 000,00
0138 HALL D'ENTREE SALLE JEAN-MONNE	200 000,00	0,00	200 000,00

Sous-fonction 32	
321 Bibliothèques et médiathèques	
DEPENSES TOTALES (2)	37 700,00
Dépenses de l'exercice	37 700,00
Non individualisées en opérations	37 700,00
20 Immobilisations incorporelles	2 000,00
21 Immobilisations corporelles	35 700,00
N° Opérations	0,00
0138 HALL D'ENTREE SALLE JEAN-MONNE	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	671 100,00	671 100,00
Dépenses de l'exercice	671 100,00	671 100,00
Non individualisées en opérations	671 100,00	671 100,00
21 Immobilisations corporelles	671 100,00	671 100,00
RECETTES TOTALES (2)	266 000,00	266 000,00
Recettes de l'exercice	266 000,00	266 000,00
Non affectées aux opérations	266 000,00	266 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	266 000,00	266 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41
	411 Salles de sport, gymnases
DEPENSES TOTALES (2)	671 100,00
Dépenses de l'exercice	671 100,00
Non individualisées en opérations	671 100,00
21 Immobilisations corporelles	671 100,00
RECETTES TOTALES (2)	266 000,00
Recettes de l'exercice	266 000,00
Non affectées aux opérations	266 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	266 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	13 112,01	13 112,01
Dépenses de l'exercice	5 800,00	5 800,00
Non individualisées en opérations	5 800,00	5 800,00
21 Immobilisations corporelles	5 800,00	5 800,00
Restes à réaliser - reports	7 312,01	7 312,01
Non individualisées en opérations	5 982,01	5 982,01
21 Immobilisations corporelles	5 982,01	5 982,01
N° Opérations	1 330,00	1 330,00
0139 EXTENSION HG	1 330,00	1 330,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (2)	7 050 642,34	7 050 642,34
Dépenses de l'exercice	6 650 207,38	6 650 207,38
Non individualisées en opérations	252 700,00	252 700,00
20 Immobilisations incorporelles	10 000,00	10 000,00
21 Immobilisations corporelles	242 700,00	242 700,00
N° Opérations	6 397 507,38	6 397 507,38
0144 PUP BALLON GPE SCOLAIRE	260 000,00	260 000,00
0144 PUP BALLON GPE SCOLAIRE	2 380 000,00	2 380 000,00
0148 REHABILITATION VALBRILLANT	251 000,00	251 000,00
0108 MARCHE DE VOIRIE COMMUNALE	220 000,00	220 000,00
0143 MISE EN ACCESSIBILITE ERP	25 000,00	25 000,00
0144 PUP BALLON GPE SCOLAIRE	3 261 507,38	3 261 507,38
Restes à réaliser - reports	400 434,96	400 434,96
Non individualisées en opérations	59 207,82	59 207,82
20 Immobilisations incorporelles	1 200,00	1 200,00
21 Immobilisations corporelles	58 007,82	58 007,82
N° Opérations	341 227,14	341 227,14
0142 MONTEE DES TOPAZES	480,00	480,00
0144 PUP BALLON GPE SCOLAIRE	340 747,14	340 747,14
RECETTES TOTALES (2)	4 772 927,62	4 772 927,62
Recettes de l'exercice	4 772 927,62	4 772 927,62
Non affectées aux opérations	60 214,62	60 214,62
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	60 214,62	60 214,62
Affectées aux opérations	4 712 713,00	4 712 713,00
0108 MARCHE DE VOIRIE COMMUNALE	142 044,00	142 044,00
0144 PUP BALLON GPE SCOLAIRE	4 424 369,00	4 424 369,00
0148 REHABILITATION VALBRILLANT	146 300,00	146 300,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	
	810 Services communs	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES TOTALES (2)	2 861 413,90	4 189 228,44
Dépenses de l'exercice	2 829 700,00	3 820 507,38
Non individualisées en opérations	173 700,00	79 000,00
20 Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	163 700,00	79 000,00
N° Opérations	2 656 000,00	3 741 507,38
0144 PUP BALLON GPE SCOLAIRE	0,00	260 000,00
0144 PUP BALLON GPE SCOLAIRE	2 380 000,00	0,00
0148 REHABILITATION VALBRILLANT	251 000,00	0,00
0108 MARCHE DE VOIRIE COMMUNALE	0,00	220 000,00
0143 MISE EN ACCESSIBILITE ERP	25 000,00	0,00
0144 PUP BALLON GPE SCOLAIRE	0,00	3 261 507,38
Restes à réaliser - reports	31 713,90	368 721,06
Non individualisées en opérations	31 233,90	27 973,92
20 Immobilisations incorporelles	1 200,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	30 033,90	27 973,92
N° Opérations	480,00	340 747,14
0142 MONTEE DES TOPAZES	480,00	0,00
0144 PUP BALLON GPE SCOLAIRE	0,00	340 747,14
RECETTES TOTALES (2)	4 747 383,62	25 544,00
Recettes de l'exercice	4 747 383,62	25 544,00
Non affectées aux opérations	60 214,62	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	60 214,62	0,00
Affectées aux opérations	4 687 169,00	25 544,00
0108 MARCHE DE VOIRIE COMMUNALE	116 500,00	25 544,00
0144 PUP BALLON GPE SCOLAIRE	4 424 369,00	0,00
0148 REHABILITATION VALBRILLANT	146 300,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

MAIRIE MEYREUIL - 13 - COMMUNE DE MEYREUIL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 610 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					8 610 000,00									
090609013PR	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	16/05/2002		10/05/2003	610 000,00	F		5.75	5.75		A	X	N	A-1
199992017PR	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	16/04/2003		15/05/2003	2 000 000,00	F		4.65	4.76091		M	X	N	A-1
MON228116EUR/02	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	06/01/2005		01/05/2005	1 000 000,00	F		4.55	4.67491		M	X	N	A-1
MON228829EUR/02	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	10/02/2005		01/05/2005	4 000 000,00	F		4.45	4.56998		M	X	N	A-1
184473092B	CREDIT FONCIER DE FRANCE	07/07/2008		30/10/2008	1 000 000,00	F		5.23	5.39133		T	X	N	A-1
Total général					8 610 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 763 835,70					295 491,74	264 191,79	0,00	33 774,17
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 763 835,70					295 491,74	264 191,79	0,00	33 774,17
090609013PR	N	0,00		347 009,90	9,33	F		5.75	26 637,61	19 953,07	0,00	11 820,40
199992017PR	N	0,00		725 161,94	5,25	F		4.76091	122 658,19	31 127,81	0,00	1 245,17
MON228116EUR/02	N	0,00		732 393,09	17,25	F		4.67491	28 423,31	32 736,01	0,00	2 669,22
MON228829EUR/02	N	0,00		3 190 768,80	22,25	F		4.56998	85 418,20	140 261,00	0,00	11 515,68
184473092B	N	0,00		768 501,97	15,50	F		5.39133	32 354,43	40 113,90	0,00	6 523,70
Total général		0,00		5 763 835,70					295 491,74	264 191,79	0,00	33 774,17

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	5 763 835,70					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		351 074,22	351 074,22
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		296 491,74	296 491,74
1641	Emprunts en euros	296 491,74	296 491,74
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		54 582,48	54 582,48
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	54 582,48	54 582,48
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	351 074,22	466 156,89	D001 0,00	817 231,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 612 859,12	III 1 612 859,12
Ressources propres externes de l'année (a)		1 024 217,00	1 024 217,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	895 017,00	895 017,00
10226	Taxe d'aménagement	129 200,00	129 200,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		588 642,12	588 642,12
28031	Amortissements des frais d'études	87 885,68	87 885,68
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 932,35	3 932,35
280423	Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	12 000,00	12 000,00
28051	Concessions et droits similaires	3 598,00	3 598,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	82 581,00	82 581,00
281312	Bâtiments scolaires	13 946,65	13 946,65
281318	Autres bâtiments publics	20 946,95	20 946,95
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	18 955,00	18 955,00
28138	Autres constructions	2 145,20	2 145,20
28152	Installations de voirie	10 599,70	10 599,70
281534	Réseaux d'électrification	32 617,00	32 617,00
281571	Matériel roulant	11 470,19	11 470,19
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	80 418,78	80 418,78
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 341,16	14 341,16
28184	Mobilier	5 681,28	5 681,28
28188	Autres immobilisations corporelles	98 393,47	98 393,47
024	Produits de cessions	3 000,00	3 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	86 129,71	86 129,71

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 612 859,12	0,00	1 637 367,02	0,00	3 250 226,14

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 817 231,11
Ressources propres disponibles	IV 3 250 226,14
Solde	V = IV - II (6) + 2 432 995,03

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A7.2.1

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilés	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

MAIRIE MEYREUIL - 13 - COMMUNE DE MEYREUIL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458060001	Intitulé de l'opération : Urbanisme			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	23 799,00	23 799,00	
<i>041 Autre opération d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>23 799,00</i>	<i>23 799,00</i>	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	23 799,00	23 799,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	23 799,00	23 799,00	
<i>041 Autre opération d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>23 799,00</i>	<i>23 799,00</i>	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	23 799,00	23 799,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

MAIRIE MEYREUIL - 13 - COMMUNE DE MEYREUIL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458060002	Intitulé de l'opération : Eau			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	145 393,20	145 393,20	
	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Autre opération d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>145 393,20</i>	<i>145 393,20</i>	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	145 393,20	145 393,20	
RECETTES (b)	0,00	0,00	145 393,20	145 393,20	
<i>041 Autre opération d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>145 393,20</i>	<i>145 393,20</i>	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	145 393,20	145 393,20	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

MAIRIE MEYREUIL - 13 - COMMUNE DE MEYREUIL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458060003	Intitulé de l'opération : Assainissement			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	393 376,00	393 376,00	
	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Autre opération d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>393 376,00</i>	<i>393 376,00</i>	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	393 376,00	393 376,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	393 376,00	393 376,00	
	0,00	0,00	393 376,00	393 376,00	
<i>041 Autre opération d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>393 376,00</i>	<i>393 376,00</i>	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	393 376,00	393 376,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

MAIRIE MEYREUIL - 13 - COMMUNE DE MEYREUIL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458060004	Intitulé de l'opération : Pluvial		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	668 395,60	668 395,60
<i>041 Autre opération d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>668 395,60</i>	<i>668 395,60</i>
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	668 395,60	668 395,60
RECETTES (b)	0,00	0,00	668 395,60	668 395,60
<i>041 Autre opération d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>668 395,60</i>	<i>668 395,60</i>
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	668 395,60	668 395,60

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

MAIRIE MEYREUIL - 13 - COMMUNE DE MEYREUIL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458060005	Intitulé de l'opération : DECI			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	36 700,00	36 700,00	
<i>041 Autre opération d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>36 700,00</i>	<i>36 700,00</i>	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	36 700,00	36 700,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	36 700,00	36 700,00	
<i>041 Autre opération d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>36 700,00</i>	<i>36 700,00</i>	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	36 700,00	36 700,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

MAIRIE MEYREUIL - 13 - COMMUNE DE MEYREUIL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458060006	Intitulé de l'opération : Aires de Stationnement			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	6 353,00	6 353,00	
<i>041 Autre opération d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>6 353,00</i>	<i>6 353,00</i>	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	6 353,00	6 353,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	6 353,00	6 353,00	
<i>041 Autre opération d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>6 353,00</i>	<i>6 353,00</i>	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	6 353,00	6 353,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

MAIRIE MEYREUIL - 13 - COMMUNE DE MEYREUIL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458060007	Intitulé de l'opération : Zones d'activité			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	
<i>041 Autre opération d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>40 000,00</i>	<i>40 000,00</i>	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	
<i>041 Autre opération d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>40 000,00</i>	<i>40 000,00</i>	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 603 198,25	1 298 113,70										10 454,81	35 473,98	
MAIRIE MEYREUIL	2002	X	PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CDC	541 898,95	313 598,15	20,58	M	F	0,0	F	0,0				0,00	15 052,80	
MAIRIE MEYREUIL	2010	X	PLUS 01 PRET A USAGE LOCATIF	CDC	93 767,45	86 421,16	42,00	M	F	2,85	F	2,85	A-1			2 449,07	1 071,49	
MAIRIE MEYREUIL	2010	X	PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CDC	216 826,55	174 816,59	32,00	M	F	0,0	F	0,0				0,00	5 420,64	
MAIRIE MEYREUIL	2016	X	EMPRUNT GARANTI CHEMIN DES PERUSSIERS	CDC	132 891,30	129 109,53	47,33	A	F	1,35	F	1,35	A-1			1 742,98	1 929,26	
MAIRIE MEYREUIL	2016	X	EMPRUNT GARANTI CHEMIN DES PERUSSIERS	CDC	52 023,15	50 204,62	37,33	A	F	1,79	F	1,79	A-1			898,66	933,75	
MAIRIE MEYREUIL	2016	X	EMPRUNT GARANTI CHEMIN DES PERUSSIERS	CDC	110 200,95	106 348,68	47,33	A	F	0,55	F	0,55	A-1			584,92	1 942,04	
MAIRIE MEYREUIL	2016	X	EMPRUNT GARANTI CHEMIN DES PERUSSIERS	CDC	51 946,20	50 657,08	47,33	A	F	1,86	F	1,86	A-1			942,22	662,60	
MAIRIE MEYREUIL	2016	X	EMPRUNT GARANTI CHEMIN DES PERUSSIERS	CDC	207 636,75	198 301,07	37,33	A	F	0,55	F	0,55	A-1			1 090,66	4 706,38	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MAIRIE MEYREUIL	2016	X	EMPRUNT GARANTI CHEMIN DES PERUSSIERS	CDC	155 506,95	149 551,87	37,33	A	F	1,35	F	1,35	A-1		2 018,95	3 037,97		
MAIRIE MEYREUIL	2016	X	EMPRUNT GARANTI CHEMIN DES PERUSSIERS	CDC	40 500,00	39 104,95	37,33	A	F	1,86	F	1,86	A-1		727,35	717,05		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 372 496,81	1 003 354,19									34 615,72	65 100,62		
SFHE	1997	X	LOGEMENTS SOCIAUX	CDC	45 820,23	23 795,53	11,33	A	V	3,45	V	3,45	A-1		820,95	1 690,50		
SFHE	2011	X	LOGEMENTS SOCIAUX	CDC	1 326 676,58	979 558,66	12,42	A	F	3,45	F	3,45			33 794,77	63 410,12		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00		
TOTAL GENERAL					2 975 695,06	2 301 467,89									45 070,53	100 574,60		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	97 204,89
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	97 204,89
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	7 730 152,65
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	1,26%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

MAIRIE MEYREUIL - 13 - COMMUNE DE MEYREUIL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer de l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au-delà de 2019)
1	0,00	12 650 000,00	12 650 000,00	0,00	340 747,14	6 250 000,00	1 000 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

MAIRIE MEYREUIL - 13 - COMMUNE DE MEYREUIL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

MAIRIE MEYREUIL - 13 - COMMUNE DE MEYREUIL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

MAIRIE MEYREUIL - 13 - COMMUNE DE MEYREUIL	BP 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	8 259 000,00	2,469	9,110	0,000	752 395,00	2,469
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13 790 000,00	3,916	17,010	0,000	2 345 679,00	3,916
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	65 500,00	5,305	26,190	0,000	17 154,00	5,304
TOTAL	22 114 500,00	3,375			3 115 228,00	3,571

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le LE MAIRE JEANPASCAL GOURNES,

A, le

Le LE MAIRE JEANPASCAL GOURNES,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session

A, le 30/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES : Pour : 0

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation :

Certifié exécutoire par le LE MAIRE JEANPASCAL GOURNES, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.26	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.35	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.43	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.52	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.53	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.55	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.56	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.57	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.59	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.60	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.61	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.62	A4 - Etat des provisions	X	
p.63	A5 - Etalement des provisions	X	
p.64	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.65	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.66	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.67	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.68	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.69	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.76	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.78	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.79	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.80	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.81	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.82	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.83	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.84	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.85	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.86	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.87	C1 - Etat du personnel	X	
p.89	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.90	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.91	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.92	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.93	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.94	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.95	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)